

Dernières nouvelles

Depêche Télégraphique

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 22 janvier 1872.

Le prince Orloff a remis hier à M. Thiers, ses lettres de créances; l'entretien a été très cordial.

Tous les membres du corps diplomatique ont exprimé leur satisfaction de l'heureuse solution de la crise.

Le vif désir d'une entente se manifeste dans les régions parlementaires.

On assure que, désormais, M. Thiers interviendra moins fréquemment dans les débats de l'Assemblée.

La question du retour de l'Assemblée à Paris paraît indéfiniment ajournée.

Les bruits de modifications ministérielles et de changements diplomatiques sont démentis.

Il est inexact que le général Le Flô soit attendu à Versailles.

Tranquillité complète dans toute la France.

Faits Divers

Une jolie petite anecdote, tirée de la Mascara.

Il avait été question, la semaine dernière, de la démission de M. Hénon, remplacé à la mairie de Lyon par le docteur Gailleton.

Le docteur Gailleton? Ce n'était guère sérieux. M. Gailleton, au dire de tous ses collègues, est un galant homme et un praticien de talent.

Mais, comme administrateur, il eût été singulièrement évanoué.

Qu'en est-il? La chose se passait à l'école où le docteur Gailleton, actuellement chirurgien-major de l'Antiquaille, était simple interne à l'Hôtel-Dieu.

On amène un malheureux qui venait de se casser la jambe.

Le major n'était pas là; suivait l'usage, l'interne Gailleton met le premier appareil.

Le lendemain, à la visite, le patient, en proie à d'atroces douleurs, exhibe sa jambe pansée.

— Qu'est-ce que vous me montrez-là, dit le major; cette jambe n'a pas de mail!

— Certainement docteur; c'est l'autre. — Comment, docteur; c'est l'autre. — Comment alors... L'interne Gailleton pousse une exclamation de surprise.

Il s'était trompé de jambe! Il avait pansé la bonne pour la mauvaise, la valide pour la blessée.

Une distraction. Fâchement, ce ne serait guère le cas de confier à l'interne Gailleton, devenu docteur, l'administration d'une ville de 400,000 Ames! S'il allait se tromper de jambe!

Commerce

Havre, 22 janvier 1872 (Dépêche de MM. Kablé Boswillwald et Co. représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Marché calme, plus régulier; feeling meilleur; très ordinaire 133; terme 129.

Liverpool, 22 janvier 1872 (Dépêche de MM. Kablé Boswillwald et Co. représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 12 à 15,000 b.; bonne demande. Recettes: 17,000 b.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes BOU SE DE PARIS du 21 Janvier, Rente 3 p. %, 41/2 p. %, and Nouvel emprunt.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Lundi 22 Janvier 1872

Chaque dame accompagnée d'un cavalier aura droit à son entrée gratuite; il en sera de même de tout enfant accompagné d'une personne.

Les droits de l'homme, comédie en 2 actes de M. Jules Premaray.

Les trois gamins, comédie-vaudeville en 3 actes, de M. Clairville.

Les 2 aveugles, opérette de M. Moineaux, musique de M. J. Offenbach.

On commencera à 7 heures

Argent perdu

Il a été perdu, hier, à Tourcoing, une somme de trente-deux francs en billets d'émission de cinq francs, celui qui les retrouvera est prié de les remettre, rue du Grand-Chemin, n° 5. 1763.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MENIER IL EST INDISPENSABLE DE RECONNAÎTRE le véritable nom

dent de la République l'expression de sa pensée.

Nous nous sommes rendus chez M. le président de la République, je lui ai donné lecture de l'ordre du jour adopté par l'Assemblée.

Il a été profondément ému, profondément touché. Il nous a pris de dire à l'Assemblée que lorsqu'il soutenait une opinion avec vivacité c'était par conviction; et en même temps il nous a dit que devant la démarche qui était faite, il lui était impossible de ne pas se dévouer à la patrie.

Il nous a parlé de ses fatigues, de ses forces qu'il craignait de ne pas voir répondre à tous les besoins de l'Etat, mais qu'il ne pouvait résister aux désirs de l'Assemblée. Je vous apprendis avec satisfaction que la démission qui nous avait été retirée.

Nous avons ajouté que, dans la pensée de l'Assemblée, le gouvernement devait rester composé comme auparavant. (Très bien.)

M. le président règle l'ordre du jour de lundi.

M. Benoist-d'Azy. — Je crois que la Chambre désire voter les impôts le plus tôt possible. Lundi les commissions du budget de 1871 et de 1872, se réuniront; si M. le ministre des finances veut se rendre au milieu de nous, nous rechercherons les impôts sur lesquels nous sommes d'accord.

Il y en a qui sont indiqués dans le rapport de M. Casimir Périer.

Nous pourrions régler avec le gouvernement l'ordre de la discussion.

M. Guichard. — Nous ne pouvons revenir sans cesse sur nos ordres du jour. Chaque jour de retard augmente nos déficits.

M. Pouyer-Quertier. — Nous nous rendons lundi, comme le demande M. Benoist-d'Azy, dans le sein de la commission pour régler l'ordre de la discussion des impôts, et cet ordre sera soumis à la Chambre.

M. Germain demande que la Banque de France établisse des succursales, d'après la loi de 1857, dans les départements qui n'en ont pas encore.

M. Pouyer-Quertier dit que le gouvernement y veillera.

La séance est levée à cinq heures un quart.

6e CONSEIL DE GUERRE

Présidence de M. le colonel de La Porte. ASSASSINAT DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS ET DE CINQ AUTRES OTAGES DE LA ROQUETTE. — 23 ACCUSÉS.

Dans l'audience du 20, au 6e conseil de guerre, un incident est venu interrompre les plaidoiries. Depuis plusieurs jours, un ancien employé de la Roquette, témoin et acteur dans le drame du 24 mai, le sieur Jarrault, ex-greffier, avait été arrêté. Sur la demande de M. Mayonnade, cet individu a été amené à l'audience. Il dépose que le 24 mai, Genton arriva à la prison avec l'ordre de fusiller les otages détenus. Sur les observations du témoin qu'il n'était pas possible qu'on voulût fusiller tant de monde, Genton alla chercher les nouveaux ordres et revint porteur d'un papier comprenant les noms de Mgr. Darboy et de M. Bonjean, suivis de ces mots: « et dix autres ».

Le témoin entre dans d'autres détails déjà connus, il explique la crainte que lui inspirait François, qui avait toujours la menace à la bouche. Après l'exécution, Ramin vint lui dire de faire enlever les cadavres des otages fusillés. Devant sa répugnance, on eut recours à d'autres employés de la prison. Il déclare avoir assisté au dévouement des cadavres. Ramin et Picon étaient présents ainsi que Roë; les objets enlevés sur les victimes furent portés chez François. Le témoin a vu les officiers commandant le peloton d'exécution. C'étaient, dit-il, les nommés Véric et Sicard. Le président lui désignant Pigerre, lui demande si cet accusé était avec le peloton, Jarrault répond que ce n'était pas l'homme qui commandait le peloton d'exécution. Il ajoute que Pigerre ne ressemble pas beaucoup à l'un ou l'autre des officiers qui commandaient. Le témoin raconte ensuite que François et Roë, son homme de confiance, prirent les objets ayant appartenu aux otages et que depuis il ne sait ce que ces objets sont devenus. Le témoin confirme de nouveau, malgré les dénégations de François et de Genton, que c'est ce dernier qui a apporté à la prison, l'ordre d'exécution, et qu'il a assisté, en outre, au massacre des otages. Après cette importante déposition, les plaidoiries ont été reprises. Au moment où l'audience est levée, M. le président apprend que Sicard, un des officiers commandant le peloton vient d'être découvert dans une prison de Paris. Un mandat de comparution a été aussitôt lancé. On s'attend à un curieux incident. On parle d'une confrontation entre Sicard et Pigerre qui, dit-on, ont entre eux une certaine ressemblance.

M. Benoist-d'Azy, vice-président. — L'Assemblée a témoigné le désir que son bureau fût chargé de porter à M. le président de la République l'expression de sa pensée.

Nous nous sommes rendus chez M. le président de la République, je lui ai donné lecture de l'ordre du jour adopté par l'Assemblée.

Il a été profondément ému, profondément touché. Il nous a pris de dire à l'Assemblée que lorsqu'il soutenait une opinion avec vivacité c'était par conviction; et en même temps il nous a dit que devant la démarche qui était faite, il lui était impossible de ne pas se dévouer à la patrie.

Il nous a parlé de ses fatigues, de ses forces qu'il craignait de ne pas voir répondre à tous les besoins de l'Etat, mais qu'il ne pouvait résister aux désirs de l'Assemblée. Je vous apprendis avec satisfaction que la démission qui nous avait été retirée.

Nous avons ajouté que, dans la pensée de l'Assemblée, le gouvernement devait rester composé comme auparavant. (Très bien.)

M. le président règle l'ordre du jour de lundi.

M. Benoist-d'Azy. — Je crois que la Chambre désire voter les impôts le plus tôt possible. Lundi les commissions du budget de 1871 et de 1872, se réuniront; si M. le ministre des finances veut se rendre au milieu de nous, nous rechercherons les impôts sur lesquels nous sommes d'accord.

Il y en a qui sont indiqués dans le rapport de M. Casimir Périer.

Nous pourrions régler avec le gouvernement l'ordre de la discussion.

M. Guichard. — Nous ne pouvons revenir sans cesse sur nos ordres du jour. Chaque jour de retard augmente nos déficits.

M. Pouyer-Quertier. — Nous nous rendons lundi, comme le demande M. Benoist-d'Azy, dans le sein de la commission pour régler l'ordre de la discussion des impôts, et cet ordre sera soumis à la Chambre.

M. Germain demande que la Banque de France établisse des succursales, d'après la loi de 1857, dans les départements qui n'en ont pas encore.

M. Pouyer-Quertier dit que le gouvernement y veillera.

La séance est levée à cinq heures un quart.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

Dans le scrutin sur la proposition Ferry, tous les députés du Nord, à l'exception de MM. d'Hespel, de Lagrange, Pichon, Roger et de Staplande, ont voté pour.

MM. Corre et de Corcelle n'ont pas pris part au vote.

Une tentative de meurtre a été commise, samedi, à Croix, sur la personne de Sophie Durieux, ménagère, âgée de 32 ans.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir: Pour préciser les faits, disons d'abord que l'habitation de la victime a accès sur une cour, commune à plusieurs maisons.

Samedi soir, vers 10 heures 1/2, la femme Durieux traversait cette cour, quand tout-à-coup, elle est assaillie par trois individus. Le premier la saisit par

d'arriver après une démission faite? (Non! non! à gauche.) Les paroles de M. Batbie ne nous ont pas paru répondre suffisamment à ce grand besoin qu'a la France d'arriver tout de suite (Bruit) à une solution qui ne peut être renvoyée aux bureaux. Il faut que nous votions à l'unanimité.

Les circonstances sont changées. J'en appelle à M. Raudot, président du centre droit. Est-il vrai, oui ou non, que nos signatures aient été subordonnées à la condition que la démission n'arriverait pas? (Bruit, tumulte.) Accordez quelques indulgences à un homme qui, je vous l'assure, apporte ici les intentions les plus honnêtes. (Interruptions à droite.)

M. le président. — Vous allez prendre une résolution, considérez qu'elle empruntera sa force à votre calme.

M. Desceilligny. — D'un côté de la Chambre comme de l'autre, il n'y a qu'un sentiment, celui de l'intérêt du pays. Nous avons tous une confiance unanime, unanime, unanime dans le président de la République. (Mouvements sur quelques bancs à droite, bruit.)

M. le président. — Voulez-vous donc étouffer la voix de l'orateur?

M. Desceilligny. — J'avais seulement sollicité de l'Assemblée le vote d'un ordre du jour plus caractéristique. Nous sommes en face d'une démission grave, je n'avais qu'une seule pensée, l'empêcher. (Très bien! à gauche.)

M. Laboulaye. — Je crois qu'un ordre du jour sans phrases convient le mieux, car les moments sont précieux et l'anarchie gagnera ceux que nous perdrons. (Très bien!) Je crois que dans un ordre du jour, il ne doit pas être fait allusion à ce qui s'est passé hier. L'Assemblée a affirmé son droit sans hostilité contre le gouvernement. (Très bien.)

Je vous propose donc l'ordre du jour suivant: « L'Assemblée nationale, reconnaissant les grands services rendus par M. Thiers à la France (Interruptions), confiante plus que jamais (Mouvements sur quelques bancs à droite) dans le gouvernement et le patriotisme dont il a donné tant de preuves, « se félicite de la démission qu'il lui a envoyée. » (Très bien! à gauche.)

M. Batbie. — Je viens proposer une modification à l'ordre du jour que j'ai lu tout à l'heure. Je n'ajouterai aucun commentaire. Cette rédaction nouvelle est conçue (Bruit. — On le verra bien) dans la pensée d'obtenir l'unanimité du vote:

« Considérant que l'Assemblée, dans sa résolution d'hier, s'est bornée à réserver une question économique, que son vote ne peut être à aucun titre regardé comme un acte de défiance ou un refus du concours qu'elle a toujours accordé au gouvernement.

« L'Assemblée fait un nouvel appel au patriotisme de M. le président de la République et déclare ne pas accepter sa démission. » (Approbation sur un grand nombre de bancs.)

M. Desceilligny. — Nous nous allions à cet ordre du jour (Très bien!) nous demandons qu'il soit voté à l'unanimité, et qu'il ne reste de cette discussion que le souvenir de notre union. (Applaudissements unanimes.)

Voix nombreuses. — Aux voix!

M. le président. — Les signataires de l'ordre du jour de Desceilligny se rallient à celui de M. Batbie. M. Laboulaye retire le sien. (Très bien!) Il ne reste donc que celui de M. Batbie. Très bien!

M. Dahirol. — Je demande la division. (Colères à gauche; tumulte.)

M. le président met aux voix l'ordre du jour de M. Batbie. (Tout la Chambre se lève pour appuyer, excepté MM. Dahirol, Du Temple, Franck, Lorgeil, Galloni d'Istria, La Rochefoucauld-Bisaccia, qui se lèvent à la contre-épreuve.)

L'ordre du jour est adopté. Une longue agitation règne dans l'Assemblée, M. le président agit en vain sa sonnette.

M. le président. — Le bureau pensait qu'il se conformerait à la volonté de l'Assemblée en transmettant la résolution qu'elle vient de prendre à M. le président de la République. (Oui, oui.)

La séance est suspendue à quatre heures. A cinq heures la séance reprend.

M. Benoist-d'Azy, vice-président. — L'Assemblée a témoigné le désir que son bureau fût chargé de porter à M. le président de la République l'expression de sa pensée.

Nous nous sommes rendus chez M. le président de la République, je lui ai donné lecture de l'ordre du jour adopté par l'Assemblée.

Il a été profondément ému, profondément touché. Il nous a pris de dire à l'Assemblée que lorsqu'il soutenait une opinion avec vivacité c'était par conviction; et en même temps il nous a dit que devant la démarche qui était faite, il lui était impossible de ne pas se dévouer à la patrie.

Il nous a parlé de ses fatigues, de ses forces qu'il craignait de ne pas voir répondre à tous les besoins de l'Etat, mais qu'il ne pouvait résister aux désirs de l'Assemblée. Je vous apprendis avec satisfaction que la démission qui nous avait été retirée.

Nous avons ajouté que, dans la pensée de l'Assemblée, le gouvernement devait rester composé comme auparavant. (Très bien.)

M. le président règle l'ordre du jour de lundi.

M. Benoist-d'Azy. — Je crois que la Chambre désire voter les impôts le plus tôt possible. Lundi les commissions du budget de 1871 et de 1872, se réuniront; si M. le ministre des finances veut se rendre au milieu de nous, nous rechercherons les impôts sur lesquels nous sommes d'accord.

Il y en a qui sont indiqués dans le rapport de M. Casimir Périer.

Nous pourrions régler avec le gouvernement l'ordre de la discussion.

M. Guichard. — Nous ne pouvons revenir sans cesse sur nos ordres du jour. Chaque jour de retard augmente nos déficits.

M. Pouyer-Quertier. — Nous nous rendons lundi, comme le demande M. Benoist-d'Azy, dans le sein de la commission pour régler l'ordre de la discussion des impôts, et cet ordre sera soumis à la Chambre.

M. Germain demande que la Banque de France établisse des succursales, d'après la loi de 1857, dans les départements qui n'en ont pas encore.

M. Pouyer-Quertier dit que le gouvernement y veillera.

La séance est levée à cinq heures un quart.

M. le président. — Différents ordres du jour sont proposés, M. Desceilligny va en lire un, M. Laboulaye vient de m'en remettre un autre. (Bruit.)

M. Desceilligny. — Un grand nombre de mes amis et moi nous étions ralliés à la proposition qui vous a été faite tout à l'heure. Nous pensions qu'elle serait adoptée à l'unanimité et qu'elle ferait cesser le malentendu qui a amené la résolution si grave de M. le président de la République.

Notre pensée unanime était la confiance. Nous nous étions donc ralliés à l'ordre du jour de M. Batbie.

Voix à droite. — Votez donc! Vous nous divisez! (Tumulte.)

M. Arago. — Nous sommes ici pour délibérer sérieusement. Je demande qu'on se tienne en place qu'on n'encombre pas les abords de la tribune. (Tumulte.)

Voix nombreuses. — En place! en place!

M. Desceilligny. — L'ordre du jour auquel nous étions ralliés avait pour but de prévenir la lecture grave de la lettre de M. le président.

Aujourd'hui, nous vous demandons de ne pas aller dans nos bureaux, de voter, à l'unanimité, un ordre du jour quel qu'il soit. (Tumulte.)

Voix. — Lisez!

M. Desceilligny lit son ordre du jour. « L'Assemblée nationale, convaincue que l'accord le plus complet entre les différents corps de l'Etat, qui est la condition du salut de la patrie dans les circonstances graves qu'elle traverse, n'a jamais cessé d'exister (Mouvements à droite), et que l'Assemblée qui l'a affirmé dans la séance du 7 août n'a pas entendu l'affaiblir en réservant son vote sur une question économique. (Bruit.) donne à M. Thiers le témoignage de sa confiance. (Bruit à droite. Tumulte universel.)

M. de Kerdrel. — Je demande la parole.

Voix. — Lisez! En place! (Agitation.)

M. le président. — Vous n'avez aucune violence à faire à l'orateur, je vous déclare que je lui maintiendrai la parole. (Très bien! à gauche.) Laissez à chacun de vous sa liberté.

M. Dahirol. — Même lorsqu'il nous propose l'abdication de l'Assemblée?

M. Desceilligny poursuit sa lecture... « fait un nouvel appel à son patriotisme et refuse d'accepter la démission qu'il a adressée au nom du gouvernement. (Triple salve d'applaudissements frénétiques à gauche, silence à droite.)

M. de Kerdrel. — (Voix à gauche: La clôture!)

L'Assemblée ne montrera jamais mieux sa force qu'en atteignant son but et en ne le dépassant pas. (Très bien! à droite.)

Je viens donc demander aux honorables signataires de l'ordre du jour perfectionné (Bruit à gauche) de se rappeler de deux choses: de leur parole d'abord et que le mieux est l'ennemi du bien. (Tumulte à gauche.)

Lorsque M. Batbie est monté à la tribune, l'approbation a été unanime. (Protestation à gauche.) C'est au moment où nous allions émettre un vote presque unanime, qui allait, je l'espère, moi vieil ami de M. Thiers, exercer sur M. le président une influence que n'avaient pu obtenir nos délégués, c'est à ce moment qu'oubliant leur parole (Bruit à gauche)... c'est à ce moment qu'on est venu nous apporter une division certaine, et je n'en veux pour preuve que les souvenirs invoqués.

Personne n'avait contesté les pouvoirs de M. Thiers, mais enfin vous avez fait allusion à cette séance qui nous a divisés, vous auriez mieux fait (avec véhémence) de vous souvenir de ce que, il y a une heure, vous disiez devant nous, de ce que vous promettiez. (Longs applaudissements à droite; agitation générale.)

M. Desceilligny. — Permettez-moi de répondre un mot à ce qu'a dit M. de Kerdrel.

Voix à droite. — Il a dit la vérité. (Bruit à gauche.)

M. Desceilligny. — Je suis de ceux qui désirent qu'il n'y ait qu'une pensée dans la Chambre (Bruit)... (A la droite): Vous me ferez croire par votre intolérance que c'est vous qui avez tort... Je vous ai donné non-seulement ma parole, mais ma signature, parce que j'ai été un de ceux qui se sont séparés de M. Thiers sur la question économique. Mais à ce moment, était-il question